



COORDONNEES DU SESSAD


SESSAD « Les Petits Princes »

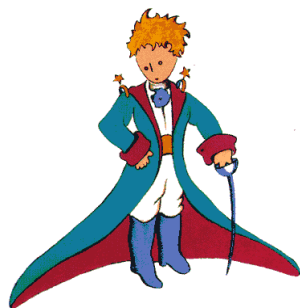
401 bis route des bègues

74250 FILLINGES

 04.50.84.05.24

 04.50.84.05.27

 lespetitsprinces.fillinges@croix-rouge.fr
pole-etablissement-croix-rouge74.com



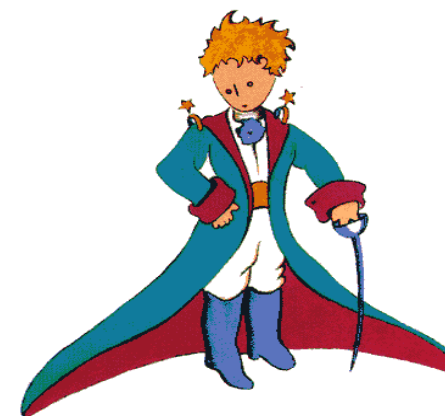
LES PROFESSIONNELS

- Directrice du pôle
Lucette Betoulaud
- Responsable de service
Christèle Beneteau Dumonteil
- Secrétaire assistante
Marie-Pierre Pernet
- Psychologues
Katy Cornillon
Christelle Chaillou
- Psychomotriciennes
Julie Cecillon
Nathalie Peri
Marina Noyel-Tournier
- Kinésithérapeute
Julie Rigoudy
- Ergothérapeutes
Sandy Maréchal
Anne-Laure Marion
- Orthophoniste
Géraldine Ollivier
- Educatrice de jeunes enfants
Emmanuelle Devigny
- Médecins :
Hervé Testard : pédiatre
Marie-Christine Commare : médecin
rééducation fonctionnelle

SESSAD

Les Petits Princes

**SERVICE D'EDUCATION SPECIALISEE
ET DE SOINS A DOMICILE**



croix-rouge française 

L'AGREMENT



Le SESSAD « Les Petits Princes » est rattaché à la Direction Action Sociale dans la filière métier handicap de la Croix-Rouge de Haute-Savoie. Le SESSAD fait partie du pôle d'établissements de Saint-Cergues regroupant également :

- L'IME « La clef des champs »
- Le FAM « Les Voirons »
- Le SEDAC à Meythet

Le SESSAD accueille 26 jeunes de 0 à 20 ans au titre d'un double agrément :

- Des jeunes déficients moteurs avec éventuellement des handicaps associés (déficience intellectuelle, sensorielle, neuropsychologique, épilepsie...)
- Des jeunes polyhandicapés dont l'atteinte neuromotrice est massive associée à une déficience mentale sévère ou profonde.

Le SESSAD peut accueillir des jeunes dont le pronostic vital est engagé.

Le service propose une prise en charge spécifique pour les situations de grande détresse et un dispositif adapté d'accompagnement précoce pour les enfants les plus jeunes.

L'ADMISSION

Après étude du dossier et rencontre avec la famille, l'admission est prononcée par le directeur en concertation avec l'encadrement médico-social sur la base d'une décision prononcée par la MDPH.

LES MISSIONS



- Favoriser l'accès aux soins et à l'accompagnement
- Maintenir l'enfant dans son cadre de vie
- Proposer une prise en charge précoce de l'enfant pour favoriser le développement psychomoteur, cognitif, social, la communication, la socialisation et l'autonomie
- Favoriser l'intégration sociale et scolaire
- Constituer un lieu de coordination entre les différentes prises en charge de l'enfant
- Proposer une prise en charge de l'adolescent pour favoriser les processus d'autonomie, de socialisation et d'ouverture sur l'environnement extérieur dans la perspective d'un projet d'avenir
- Permettre le soutien et l'accompagnement de la famille

LE PROJET INDIVIDUALISE DE L'ENFANT

Chaque enfant bénéficie d'un projet spécifique personnalisé élaboré conjointement par l'équipe et la famille, après une période d'observation et de bilans qui permet d'identifier les troubles, centres d'intérêts et compétences de l'enfant.

Le projet individualisé permet de déterminer :

- Les objectifs individuels
- Les champs d'interventions et les actions auprès de l'enfant
- Les modalités d'organisation

En fin d'année, un bilan résumant l'ensemble des prises en charge de l'enfant est établi.

LES INTERVENTIONS

Le SESSAD est ouvert 210 jours par an du lundi au vendredi. Les interventions sont élaborées sur la base de 3/4 prises en charge hebdomadaires par enfant.

Les prises en charge peuvent être organisées dans les locaux en petits groupes ou de manière individuelle, mais aussi sur les différents lieux de vie de l'enfant (domicile, école, crèche...).



LA PRISE EN CHARGE

Les enfants sont suivis sur le plan :

- Médical
- Thérapeutique et éducatif
- Psychologique
- Social

